DLP20-9-96-16335

ISSN 0980-8507

AVERTISSEMENTS AGRICOLES



LORRAINE

Bulletin n° 21 du 18 septembre 1996

GRANDES CULTURES



Limaces : Toujours absentes.

Altises : Peu nombreuses.

Désherbage : Terres trop sèches pour prélevée.

Maïs : Recherchons pyrales.

Limaces

Les piégeages sont toujours improductifs. La période sèche actuelle n'incite pas les limaces à remonter vers la surface.
Continuer à surveiller les colzas, notamment ceux qui ne sont pas encore levés. Sur les céréales, et notamment les orges qui vont être semées ces jours prochains, il est inutile de traiter 8 jours avant le semis. Il est, par contre, préférable d'intervenir au moment du semis, surtout si le temps changeait et revenait à la pluie.

Colza

Les altises sont peu nombreuses et les dégâts insignifiants.
Elles ne nécessitent pas de traitement spécifique pour le moment.

Céréales

Désherbage

Si vous envisagez un traitement de prélevée, attendre l'arrivée des premières pluies. Pour agir, les produits ont besoin d'un minimum d'humidité, condition non remplie actuellement.
Si la sécheresse persistait, préférer une intervention après la levée des adventices.

Pucerons

Comme chaque année, nous surveillerons l'évolution des populations de pucerons dans les jeunes céréales. Les températures nocturnes très fraîches actuelles leur sont plutôt défavorables.

Maïs

Pyrale

Nous recherchons actuellement une parcelle de maïs fortement infestée pour remplir notre cage d'élevage.
Si vous aviez connaissance d'une telle parcelle (50 à 60 % de pieds avec dégâts), pouvez-vous nous contacter par téléphone au 83.30.41.51 ou par fax au 83.32.00.45.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

DRAF SET

4° JO 50614 D3

P23

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
38, rue Sainte-Catherine - 54043 NANCY CEDEX - Tél. : 83.30.41.51



ABONNEMENT ANNUEL 350 F

Imprimerie de la DRAF - Directeur-gérant : D. VERBEKE - Publication périodique CPPAP N° 2011 AD - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation - ISSN 0980 - 8507